



Paris, le 16 avril 2018

**Arnaud MALAÏSÉ**  
**Régis METZGER**  
**Francette POPINEAU**  
co-secrétaires généraux

A

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Vous avez à plusieurs reprises rappelé votre attachement à l'école rurale. Toutefois, celle-ci fait l'objet d'importantes fermetures de postes à la rentrée 2018. Le SNUipp-FSU fait le constat que l'école rurale paie un lourd tribut à la priorité accordée au dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire. De fait, les conditions de scolarisation vont se dégrader dans des zones rurales où l'école de la République joue un rôle essentiel pour lutter contre les inégalités territoriales.

La restructuration du réseau des écoles, contractualisée dès 2014 avec les élus locaux, a déjà eu pour conséquences de fermer des classes, de les regrouper et de concentrer des écoles sur un même site. Cela ne peut pas être la réponse à toutes les situations. La disparition d'écoles dans les villages, mais aussi l'augmentation des temps de transport des élèves ou la concurrence des écoles privées dans certains secteurs, sont des questions qui nous préoccupent tous.

Si l'école rurale doit se retrouver au centre de toutes les attentions, cela doit être avec le souci constant et affirmé d'un égal accès au service public de l'Éducation nationale pour tous les élèves, partout sur le territoire. Et ce, avec la volonté d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage à tous les élèves quel que soit leur lieu de résidence.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU vous demande de redistribuer aux départements les plus affectés par des fermetures de classes dans les zones rurales, les cent postes mis en réserve pour les signatures de nouvelles conventions ruralité.

Ce geste sera de nature à rassurer sur les promesses du chef de l'État qui avait déclaré en juillet, lors de la Conférence nationale des territoires, « *que les territoires en particulier les plus ruraux ne peuvent plus être la variable d'ajustement d'économies. C'est pourquoi d'ici là en particulier il n'y aura plus de fermeture de classes dans les écoles primaires* ».

Cet acte cohérent avec vos déclarations sera un premier signal envoyé aux écoles rurales et à la communauté éducative. Il est attendu.

Dans cette attente, veuillez agréer monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le co-secrétariat,  
Francette POPINEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Popineau', with a horizontal line underneath.